

EQUIPIER DE PREMIERE INTERVENTION FORMATION INCENDIE

L'équipier de première intervention (EPI) est un salarié formé sur la démarche d'intervention lors d'un départ de feu, avec extincteur. Il est en mesure de gérer une évacuation et de guider les secours extérieurs puis de faire un rapport de la situation.



Les objectifs pédagogiques : en fin de formation, le stagiaire :

- Sait appréhender le fonctionnement du feu et sa propagation
- Est capable de réagir lors d'un début d'incendie
- Met en œuvre une tentative d'extinction et connaît le maniement d'un extincteur
- Isole les risques et prévient les secours
- Évacue en sécurité
- Maîtrise les procédures d'évacuation
- Sait donner l'alarme et l'alerte
- Accueille les secours
- Participe à l'évacuation au sein de la structure en mettant en place une organisation adéquate

Délais d'accès : Selon places restantes : 48 heures

Accessibilité : Formation ouverte aux personnes en situation de handicap sauf restriction liée à l'invalidité ou contre-indication médicale

Durée de validité : l'attestation EPI est recyclable tous les ans.

Modalités pédagogiques : synchrone alterne en présentiel :

méthode affirmative vise à la transmission du savoir au stagiaire, soit expositive (cours en salle) soit démonstrative en associant explication et démonstration sous forme d'ateliers.

méthode expérientielle vise à confronter le stagiaire à la réalité de ses représentations ou de difficultés rencontrées pour l'amener à rechercher les solutions.

méthode interrogative vise à s'appuyer sur les réponses du stagiaire pour l'amener, par déduction ou par induction, à découvrir les connaissances à acquérir (étude de cas).

Moyens pédagogiques

- PC, vidéo projecteur et support de cours
- Écran de simulation de flammes
- Extincteurs d'exercice
- Extincteurs à Eau et CO2
- Déclencheur manuel d'alarme incendie

Évaluation

Évaluation de la formation en continue

Une évaluation de satisfaction sera demandée aux participants

Consignation au registre de sécurité, compte-rendu de formation

Certification

Évaluation sanctionnée par une attestation de formation remise aux stagiaires.

Une évaluation de satisfaction sera demandée aux participants.

Remise de livrets « Prévention incendie »

Lieu

Centre de formation ou sur votre site (si la formation se déroule dans vos locaux, prévoir une salle d'au moins 25m²)

Dates

Voir planning

DUREE
3 heures

PRE-REQUIS

Savoir lire, écrire et comprendre la langue française

LIEU

Dans votre entreprise ou dans nos locaux

PUBLIC

12 stagiaires maximum

Les salariés d'une entreprise désignés pour intervenir en cas de départ de feu

LEGISLATION

- Articles R4227-1 à 41 et R4227-55 à 57 du Code du travail

- Règle APSAD R6

- Arrêté du 25 juin 1980 (MS46 et suivants)

HABILITATION

Centre agréé par la Préfecture de Vendée n° agrément 0011



GPS FORMATION - Filiale du Groupe GPS-SAFI

44 rue Eugène Chevreul – Le Château d'Olonne - 85 180 Les Sables d'Olonne

Tél. : 02 51 01 36 93 – direction.gpsformation@gps-safi.fr - www.gps-safi.fr

SASU au capital de 3 000 € - La Roche-Sur-Yon N° Siret 881 851 463 00029 – APE 8559 A

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro n° 52850 223 785 auprès du Préfet de région Pays de la Loire

N° CNAPS FOR-085-2028-02-13-20230 740 905 n° ADEF: APS 42019-8520092301 APAVE n° 104555

Habilitation INRS n°1487240/2020/SST-01/O/10

Agrément n°0011 par arrêté préfectoral n° 23/CAB-SIDPC/16 du 3 Janvier 2023

Mise à jour le 30 novembre 2023

Programme de la formation - EPI

Cette formation répond aux exigences de l'APSAD R6 et de l'Art R4227-39 du Code du Travail et comporte une partie théorique et une partie pratique.

Compétence 1 : Intervenir face à un départ de feu

- Les risques de départ de feu et les différentes causes
- Le triangle du feu
- Les modes de propagation du feu
- Les moyens et procédés d'extinction
- Les extincteurs et le Robinet d'Incendie Armé (RIA)
- Les consignes de sécurité liées à l'utilisation
- Les types d'extincteurs
- Les classes de feux

Compétence 2 : Protéger et évacuer le personnel

- Les consignes de sécurité
- Processus d'intervention
- Assurer sa sécurité et celle des autres
- Donner l'alarme et alerter les secours
- Généralités sur l'évacuation
- Techniques d'évacuation selon les spécificités de votre structure
- Missions de l'EPI (guide-file et serre-file)

Contenu pratique

- Visite de l'établissement avec repérage des accès et des moyens de lutte contre l'incendie.
- Maniement des différents types d'extincteurs avec le simulateur
- Passage individuel avec le RIA (Robinet d'Incendie Armé) s'il existe et si c'est possible (accès extérieur).
- Mise en situation individuelle face à un début d'incendie.

Contact informations pédagogiques / Référent handicap

Anthony GREFF : Responsable pédagogique – formation@gps-safi.fr

Camille LENOIR : Assistante de Direction – contact.gpsformation@gps-safi.fr

Téléphone : 02 51 01 36 93

Tarifs (exonération de TVA, article 261 du Code Général des Impôts)

Tarif individuel (Présentiel) dans nos (vos) locaux : 110 €

Tarif Intra-entreprise : 450 € (formation dans vos locaux quel que soit l'effectif entre 4 et 12 stagiaires)



Mise à jour le 30 novembre 2023

GPS FORMATION - Filiale du Groupe GPS-SAFI

44 rue Eugène Chevreul – Le Château d'Olonne - 85 180 Les Sables d'Olonne
Tél. : 02 51 01 36 93 – direction.gpsformation@gps-safi.fr - www.gps-safi.fr
SASU au capital de 3 000 € - La Roche-Sur-Yon N° Siret 881 851 463 00029 – APE 8559 A
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro n° 52850 223 785 auprès du Préfet de région Pays de la Loire
N° CNAPS FOR-085-2028-02-13-20230 740 905 n° ADEF: APS 42019-8520092301 APAVE n° 104555
Habilitation INRS n°1487240/2020/SST-01/O/10
Agrément n°0011 par arrêté préfectoral n° 23/CAB-SIDPC/16 du 3 Janvier 2023